



DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

CANTON DE SERRIS

VILLE DE CHESSY

Décision du maire n° 2024.062

Mise en ligne : 06/06/2024

OBJET

Appel d'offres ouvert n°2024-12 relatif à la mise à disposition de bennes amovibles, transport et traitement de déchets avec la société BENNES SERVICES

Le maire de la commune de Chessy,

Visas

Vu le Code général des collectivités territoriales et ses textes d'application ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 ;

Vu la délibération n° 2020-05-04 du conseil municipal en date du 28 mai 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au maire dans le cadre des dispositions de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé le jeudi 4 avril 2024 au journal officiel de l'Union européenne (J.O.U.E), au bulletin officiel d'annonces des marchés publics (B.O.A.M.P) ainsi que sur le profil acheteur marches-securises.fr ;

Considérant

que la commune de Chessy possède sur son territoire une déchetterie municipale ;

que la ville de Chessy, dans le cadre de chantiers sur son territoire, est susceptible d'être productrice de déchets ;

qu'il est nécessaire de procéder à la mise à disposition de bennes amovibles, au transport et au traitement de déchets de la déchetterie ;

que le marché public relatif à cette mise à disposition arrive à échéance le 14 juillet 2024 et qu'il convient en conséquence de renouveler ce marché ;

que la Commune a engagé dans cette perspective une procédure d'appel d'offres ouvert pour la passation d'un marché relatif à la réalisation de ces prestations ;

qu'une offre a été réceptionnée, à savoir l'offre de l'entreprise BENNES SERVICES ;

Accusé de réception en préfecture
077-217701119-20240606-DEC_2024_062-AR
Date de télétransmission : 06/06/2024
Date de réception préfecture : 06/06/2024

Décision du maire n° 2024.062

qu'à l'issue de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres, réunie le jeudi 30 mai 2024, a émis un avis favorable à l'attribution du marché à la société BENNES SERVICES au motif qu'elle a remis une offre économiquement avantageuse ;

Décide

Article 1^{er}

Le marché n°2024-12 passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert pour la mise à disposition de bennes amovibles, au transport et au traitement de déchets est conclu avec la société BENNES SERVICES sise 270, avenue du Marechal Foch à Quincy-Voisins (77860).

Article 2

Cet accord-cadre est conclu pour un an à compter du 15 juillet 2024. Il est tacitement renouvelable trois fois par période d'un an.

Article 3

Les prix du marché sont unitaires et à bons de commandes sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 250 000 € HT.

Article 4

Les dépenses en résultant sont imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget de la Ville.

Article 5

La présente décision sera inscrite au registre des Décisions du Maire de la commune et copie sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Torcy. En outre, un exemplaire sera transmis aux services de gestion comptable de Chelles.

Pour extrait conforme, fait à Chessy le 05 JUIN 2024

Notifié le

Le maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application « télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr



Accusé de réception en préfecture
077-217701119-20240606-DEC_2024_062-AR
Date de télétransmission : 06/06/2024
Date de réception préfecture : 06/06/2024